

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 12

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

11. POLTEV, V.I. (1975): *Ptchelovodstvo*, 5: 27-29.
12. SMIRNOV, A.M. (1974): *Ptchelovodstvo*, 7.
13. CHOULENINA, C. (1975): *Ptchelovodstvo*, 3.
14. MARIN, M. (1977): *Apicultura în România*, 5.

(Tiré de «La Santé de l'Abeille».)

Pratique ou technique apicole

Les conseils d'un praticien à des débutants

Je vous parlerai succinctement, aujourd'hui, des ruches face aux intempéries.

Avant tout, la peinture : c'est la première chose à faire lorsque vous venez de monter un élément, corps, hausse ou plancher. Ce n'est pas par hasard ou par raison d'économie que votre fabricant utilise un bois relativement léger (sapin en général). C'est une question d'isothermie, de confort pour les abeilles. Il faut donc utiliser une bonne peinture à l'huile qui pénétrera le bois en profondeur sans l'empêcher de «respirer», sans pour cela transformer vos ruches en disgracieux éléments plastifiés. Il ne faut pas oublier non plus que la nuit, les abeilles sont susceptibles d'avoir à se défendre. Pratiquement, elles ne volent alors que sur de très courtes distances, de l'ordre de cinquante centimètres à un mètre environ, mais une multitude sort de la ruche pour se battre. On les voit se déplacer en tous sens avec une grande rapidité... Il faut qu'elles puissent parfaitement s'agripper, qu'il pleuve ou qu'il vente ! Si vous pratiquez l'apiculture dans une région où le thermomètre monte allègrement en été, vous aurez intérêt à employer une peinture comportant une bonne concentration de pigments d'aluminium ou tout simplement une bonne peinture pour ruches, comme on en trouve chez les marchands de matériel apicole.

Encore une recommandation en passant : on peint les ruches et hausses à l'extérieur, jamais à l'intérieur comme je l'ai vu faire... On ne peint pas les cadres non plus, mais bien sûr, on peint les planchers sur les deux faces.

LE SOLEIL : la ruche résistera aux rayons du soleil grâce à la peinture aux pigments métalliques... En haut, sous la toiture, la protection isothermique est renforcée grâce au plafond. Les meilleures toitures sont faites de bois et recouvertes de métal. Détail qui a tout de même son importance, le métal brillant reflète les rayons solaires, grâce au métal, l'étanchéité est parfaite lorsqu'il pleut et l'ensemble est mécaniquement robuste sans pour cela être cher. Quand j'étais gosse, à l'époque où mon père était équipé d'«Automatic Perret-Maisonnette», les toitures de ses ruches étaient en fibro-ciment — une nouveauté à l'époque (aux alentours de 1925). Malheureusement, sous l'effet d'un choc ou d'une légère torsion, le fibro-ciment se fêle et toute fêlure dans ce type de toiture est un passage ouvert pour l'eau lorsqu'il pleut.

Les planchettes utilisées pour la fabrication des toitures ont de douze à quinze millimètres d'épaisseur.

Sous nos latitudes — au nord du quarantième parallèle — il ne faut pas hésiter à laisser les ruches au soleil et si possible dans un secteur bien aéré : nous le faisons sur le littoral nord-africain où le soleil chauffe nettement plus fort qu'en France. Ce qu'il ne faut pas faire, sous prétexte de protéger les ruches du — oh combien ! — bienfaisant soleil, c'est de les disposer DANS DES SOUS-BOIS ÉPAIS. En été, dans certaines régions, il y a risque d'incendie, tandis qu'en hiver et au printemps vos ruches croupiront dans une humidité malsaine. Ce sont les abeilles elles-mêmes qui assurent la régulation thermique dans la ruche — raison de plus pour veiller à avoir toujours des essaims forts —, mais si, dans votre région le thermomètre monte très haut en été, et si vos ruches, par surcroît, ne sont pas situées en plein vent,

(Suite page 361)

1^{er}

**CONGRÈS INTERNATIONAL
D'APICULTURE MODERNE
EN RUCHE CLAERR**

*le dimanche 14 janvier 1978
à la grande Salle des Fêtes
de SAINT-HIPPOLYTE
en France, dans le Haut-Rhin*

*au cœur de l'ALSACE
«le pays où coulent le vin et le miel»*

Chers Amis Apiculteurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au 1^{er} Congrès International d'Apiculture Moderne en Ruche CLAERR, conçu comme une grande journée d'information sur les techniques apicoles les plus récentes.

Au cours des trois dernières années, vous êtes venus par centaines écouter mes conférences à Martigny, Sierre, Fribourg et Vuarrens. J'ai gardé de votre excellent accueil un souvenir très vif.

A mon tour, je vous donne rendez-vous à Saint-Hippolyte, petite ville très pittoresque, située entre Colmar et Sélestat, au cœur de l'ALSACE, cette «vieille et joyeuse province», en plein Vignoble dont les crus réputés «réjouissent le cœur de l'homme» et ceci depuis l'Antiquité gallo-romaine. Les miels de la région sont également d'une finesse particulière. Le congrès aura lieu le 14 janvier 1979: il commencera à 9 h. et se terminera vers 19 h.

Notre invité d'honneur, Monsieur le Docteur BONIMOND, président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française et Rédacteur en Chef de «La Revue Française d'Apiculture», fera un exposé particulièrement intéressant sur «L'Apithérapie et le bon usage des produits de la ruche».

Je traiterai les thèmes suivants:

- La ruche CLAERR et ses accessoires; innovations récentes;
- Méthodes de conduite des colonies en ruche divisible;
- L'élevage et le renouvellement des reines;
- Problèmes et méthodes de sélection;
- L'insémination artificielle des reines (avec projection de diapositives);

Une exposition de matériel apicole moderne comportera des appareils uniques pour l'extraction du miel et la transhumance.

Participation aux frais d'organisation du congrès: 20 FF.

Repas de midi, typiquement alsacien: 50 FF, service et boisson compris.

Hébergement sur place en hôtel très confortable: faites-moi connaître le plus rapidement possible vos souhaits.

Inscrivez-vous sans tarder à ce congrès qui promet d'être des plus passionnants, en écrivant à:

Gérard CLAERR
B.P. n° 3
67001 STRASBOURG CEDEX

L'inscription au congrès et le repas sont à payer d'avance, pour des raisons bien compréhensibles d'organisation, avant le 7 janvier 1979, par chèque bancaire ou virement au Compte de chèque postal n° 1380 04 P à STRASBOURG.

DOCUMENTEZ-VOUS DÈS MAINTENANT,

si vous ne l'avez pas encore fait, sur:

- **La Ruche Divisible «CLAERR»**
avec les innovations techniques les plus récentes et des méthodes originales.
- **Manuel de la Ruche «CLAERR»**
- **Série des 14 plans de la Ruche «CLAERR»**
- **«Sélection et élevage de reines»,**
par G. CLAERR

et sur

NOTRE DERNIÈRE NOUVEAUTÉ...

... notre nouveau Rayon alvéolé:



Le résultat d'une coopération dans de nombreux pays, depuis quelques années, avec des Instituts d'apiculture et des Apiculteurs professionnels.



Le Rayon STAPLA® ST 6

- En plastique spécial enduit de cire
- Bien accepté par les abeilles, aussi bien dans les hausses que dans le corps de ruche
- Dans toutes les dimensions de cadres, mais également dans des dimensions spéciales



- Travail réduit
- Pas de rupture, ni d'effondrement à l'extraction
- Nettoyage et stérilisation très facilement
- Des colonies plus fortes, plus productives
- La cire devient une véritable source de revenus
- Un article durable, un investissement unique

Demandez notre information, avec tous les détails et les instructions pour le remplacement des cires gaufrées par Rayons-STAPLA ST 6.

Représenté en Suisse par: Apiculture Moderne, Lamberson 9,
3960 SIERRE



STAPLA GmbH & Co.
Dieselstr. 5, D-6365 Rosbach v.d.H.
Allemagne



Documentation sur demande à:

Apiculture Moderne, Sierre, tél. 027 / 55 39 82

- Notre nouveau catalogue 1979 gratuit
- Manuel de la Ruche «CLAERR» Fr. 3.—
- Série de 14 plans de la Ruche «CLAERR» Fr. 8.—
- «Sélection et élevage de reines» Fr. 3.—
- Rayon STAPLA ST 6 gratuit
- Nos fameuses tronçonneuses PIONEER gratuit

vous aurez intérêt à préparer cette saison à l'avance. Pour ce faire, armez des cadres équipés comme les autres de fils destinés à soutenir la cire, à l'aide de BANDES ÉTROITES de cire gaufrée (2 à 3 cm de large). Ces amorces n'auront pratiquement pas tendance à se déformer sous l'action d'une chaleur excessive, comme ce pourrait être le cas pour les plaques de cire entières. Dès les premiers signes de canicule rajoutez une hausse ainsi équipée sur chaque ruche. De cette façon vous augmentez dans de notables proportions le volume d'air. La couche d'air la plus chaude montera vers le haut, au-dessus de la zone d'activité des abeilles. Si par hasard les abeilles montaient dans certaines hausses ainsi équipées, elles travailleraient à agrandir les amorces dans le sens vertical, tout comme si les cadres étaient équipés de plaques de cire entières, donc rien à craindre de ce côté. J'utilise aussi ces cadres armés de bandes de cire, en nombre variable dans les ruchettes-pièges (1 cadre sur deux en général).

LA PLUIE : toitures (bois = isothermie, plus métal = étanchéité) et peinture protègent vos ruches, mais attention, l'eau est susceptible d'entrer par la planche d'envol. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de donner aux ruches une légère inclinaison vers l'avant, en jouant du niveau d'eau ! — Pas trop pour ne pas risquer de voir glisser les hausses que vous ne manquerez pas de rajouter durant la belle saison !

Avec les Dadant et Voirnot dont les corps ne sont utilisés qu'en tant que corps et non comme hausses — j'allais oublier la Layens... — on pourra placer des auvents largement dimensionnés pour protéger les planches d'envol. On pourra aussi en faire des «ruches claires», sujet sur lequel je reviendrai.

LE VENT : avant tout, il secoue les arbres, et pas seulement en hiver, provoquant la chute de branches mortes, pommes de pin, insectes, etc., suivant les régions bien entendu. Je pense aux nids de chenilles processionnaires sous les pins, par exemple. Lorsque le vent souffle fort, il fait bouger les ruches mal assises sur leurs supports : résultat, la reine devient nerveuse, et l'essaim plus ou moins alarmé se met à consommer du miel. Gare aux réserves insuffisantes durant la mauvaise saison !

Lorsque le vent souffle en rafales, ce sont les toitures qui risquent de s'envoler. En effet, si l'air en mouvement peut s'engouffrer sous une toiture mal ajustée — c'est vraiment très rare ! — il les aspire littéralement. Pour cette raison, il faut que les rebords de toiture aient une hauteur de huit à dix centimètres. De plus, on peut les lester — c'est ce que je fais moi-même —, mais là encore, pas avec n'importe quoi. J'utilise de préférence des briques en terre cuite, propres, compactes et maniables d'une seule main, à raison de deux ou trois posées côte à côte, par toiture. Il ne faut surtout pas que le lest puisse osciller, rouler ou basculer sous l'action du vent, sous peine de rendre la reine nerveuse, avec tous les inconvénients qui en découlent. À défaut de briques, j'utilise du gros carrelage de récupération, en posant toujours le côté bien lisse sur la toiture.

Evidemment, on cherche toujours à protéger les ruches des grands vents en les disposant en conséquence ou en plantant des haies. Ce n'est pas souvent facile. Le toit «chalet» est une bonne solution pour la Layens, mais en ce qui concerne les Dadant, Voirnot et Langstroth, lors des visites et durant les récoltes, seul le toit plat retourné peut recevoir une hausse, ce qui est vraiment pratique !

LA NEIGE : la solution la meilleure — et de beaucoup — est celle adoptée par nos voisins SUISSES, qui fabriquent de véritables petits chalets pour abriter leurs ruches. Certains de ces chalets sont chauffés.

Quoi qu'il en soit, lorsque le dégel commence, il faut que l'eau puisse s'écouler facilement et non stagner autour des ruches. Il est alors primordial de profiter, dans toute la mesure du possible, des rayons du bienfaisant soleil.

Attention aux paquets de neige susceptibles de tomber des arbres, et surtout des toitures des bâtiments environnants. Placer les ruches en conséquence !

Enfin, là encore, dites-vous bien que seuls les gros essaims convenablement nourris de bon MIEL passeront l'hiver dans de bonnes conditions pour redémarrer en force au printemps...

Tiré de la «Gazette apicole», septembre 1978.

J. Videment.